



## SINGAPOUR : INFORMATIONS PRATIQUES

---

Pour vous aider à préparer votre séjour à Singapour, vous trouverez ci-après quelques informations pratiques :

### 1. Heure locale

L'heure locale à Singapour est GMT + 8. On parle d'heure normale de Singapour, ou SST. Le pays n'applique pas l'heure d'été.

### 2. Climat

Singapour jouit d'un climat chaud et humide toute l'année, avec une température moyenne variant de 24 à 31 °C pendant la journée. Des vêtements d'été, légers et en fibres naturelles (coton, par exemple) sont recommandés pour la vie de tous les jours.

### 3. Électricité

À Singapour, le voltage est de 220 - 240 volts AC, avec une fréquence de 50 Hz. Les prises électriques sont des modèles à trois broches de forme carrée.

### 4. Monnaie

La monnaie locale est le dollar (et le cent) de Singapour. Les billets existent en coupures de 2, 5, 10, 50 et 100 SGD. Quant aux pièces, elles sont de 1, 5, 10, 20 et 50 cents, ainsi que de 1 SGD. Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez utiliser le service de conversion en ligne à l'adresse suivante : <http://sg.finance.yahoo.com/currency>. Vous pouvez aussi consulter les taux de change en devise étrangère – mis à jour régulièrement – sur la page d'accueil de l'Autorité monétaire de Singapour : <https://secure.sgs.gov.sg/apps/msbs/exchangeRatesForm.jsp>. Il faut savoir que les taux de change peuvent varier d'une ville à l'autre.

### 5. Cartes de crédit

Les principales cartes de crédit sont acceptées dans la plupart des établissements de Singapour. Dans le cas où un commerce insisterait pour vous facturer une surtaxe, nous vous recommandons de contacter votre société de carte de crédit pour lui communiquer le nom du commerçant indélicat.

<b>American Express</b>	(65) 6880 1111
<b>Diners Card</b>	(65) 6416 0800
<b>JCB</b>	(65) 6734 0096
<b>MasterCard</b>	800 - 110 0113 (appel gratuit à Singapour uniquement)
<b>Visa</b>	800 - 448 1250 (appel gratuit à Singapour uniquement)



## 6. Arrivée à Singapour

Accueil et point de rencontre – Dès votre arrivée à l'aéroport, rendez-vous auprès du personnel d'accueil de l'Assemblée générale qui vous attendra au bout de la passerelle de débarquement de l'avion. Ces personnes porteront un écriteau avec le logo de l'Assemblée générale. Si vous ne les voyez pas, essayez de localiser les panneaux de l'Assemblée générale. Si vous avez besoin d'aide, adressez-vous au comptoir d'information le plus proche, dans l'enceinte de l'aéroport.

Taxe d'aéroport – Une redevance passagers de 21 SGD est normalement comprise dans le prix du billet d'avion (y compris les billets émis dans d'autres pays que Singapour). Si ce n'est pas le cas, il est possible que l'on vous facture cette somme lors de votre enregistrement. Cette redevance est parfois prise en charge par la compagnie aérienne.

Objets interdits – Les voyageurs arrivant à Singapour NE sont PAS autorisés à importer les objets suivants :

- Chewing-gum (hormis la gomme dentaire ou à la nicotine)
- Tabac à chiquer et imitations de produits du tabac
- Briquets en forme de pistolet ou de revolver
- Stupéfiants et substances psychotropes placés sous contrôle
- Chiens de certaines races
- Espèces sauvages menacées et produits dérivés
- Pétards
- Objets, publications, cassettes, DVD et fichiers à caractère pornographique
- Reproduction de publications, cassettes vidéo, DVD, CD, disques vinyles ou cassettes audio protégés par des droits d'auteur
- Contenus séditieux et incitant à la trahison.

Par ailleurs, si des armes (à feu, notamment) ou d'autres objets soumis à restriction/réglementation doivent être importés dans le pays, les demandes doivent être présentées et les autorisations nécessaires obtenues à l'avance auprès de l'ambassade/du haut commissariat/du consulat du pays.

Déclaration des mouvements transfrontaliers d'espèces et d'instruments négociables au porteur (INP) – Cette mesure fait obligation de communiquer les informations relatives aux mouvements d'espèces et d'INP en provenance et à destination de Singapour. L'objectif est de détecter aux fins d'enquête et de poursuites les trafics de stupéfiants et autres infractions graves. Un instrument négociable au porteur peut être par exemple une lettre de change, un chèque, un billet à ordre, une obligation au porteur, un chèque de voyage, un mandat ou un mandat postal.

Toute personne qui entre à Singapour ou en part en ayant en sa possession des espèces et des INP d'une valeur totale supérieure à 30 000 SGD (ou l'équivalent en devise étrangère) est tenue de remplir le formulaire NP727 (intitulé « Physical Currency and Bearer Negotiable Instruments Report – Traveller »). Une fois complété, ce formulaire est remis soit au service des douanes à l'arrivée à Singapour (couloir rouge des objets à déclarer), soit au comptoir de l'immigration au départ de Singapour.

**IL NE S'AGIT PAS D'UNE MESURE DE CONTRÔLE DES CHANGES.** Il n'existe aucune restriction quant au type ou au montant des espèces et INP autorisés à l'arrivée ou au départ de Singapour. La seule obligation est de présenter une déclaration lorsque les espèces et INP concernés représentent une valeur totale supérieure à 30 000 SGD (ou l'équivalent). Cette mesure ne vise pas à limiter les paiements licites des échanges transfrontaliers de biens et services, ni à restreindre la libre-circulation des capitaux.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites suivants :

Visas d'entrée :

[http://www.ica.gov.sg/services\\_centre\\_overview.aspx?pageid=252&secid=165](http://www.ica.gov.sg/services_centre_overview.aspx?pageid=252&secid=165)

Objets interdits, réglementés et soumis à droits de douane :

<http://www.customs.gov.sg/leftNav/trav/Dutiable+Controlled+and+Prohibited+Goods.htm>

Déclaration des espèces et INP :

<http://www.spf.gov.sg/cbni>

## 7. Questions sanitaires

Services médicaux – Des services médicaux sont disponibles à proximité du Raffles City Convention Centre et dans les trois hôtels officiels. En cas d'urgence, veuillez appeler le 995 : une ambulance viendra vous chercher pour que vous puissiez bénéficier de soins immédiats. Les prescriptions de médicaments et les frais d'hospitalisation seront à la charge des délégués.

Eau potable – L'eau du robinet est tout à fait potable à Singapour. Toutefois, pour les personnes préférant boire de l'eau minérale en bouteille, les supermarchés et épiciers locaux proposent généralement un large choix.

Grippe A (H1N1) 2009 – Conseils – La grippe A (H1N1) 2009 a déjà été confirmée dans de nombreuses régions du monde. À ce jour, l'Organisation mondiale de la santé ne recommande pas de limiter les déplacements en raison de la pandémie, sa gravité étant considérée comme modérée. Cela étant, les délégués sont invités à reporter ou à annuler leur voyage à Singapour s'ils présentent une forte fièvre ou des symptômes semblables à ceux de la grippe avant leur départ. Si des symptômes venaient à apparaître au cours du vol, veuillez en informer le personnel d'accueil de l'Assemblée générale dès votre arrivée à l'aéroport, afin d'être dirigé vers l'établissement hospitalier le plus proche de l'aéroport.

## 8. Enregistrement des délégués

Tous les délégués doivent être enregistrés et avoir reçu des badges d'identification pour des raisons de sécurité. Nous rappelons que pour l'enregistrement et la remise des badges qui auront lieu au Convention Foyer du Raffles City Convention Centre (situé au niveau 4), tous les participants devront présenter leur passeport, le bordereau de confirmation du pré-enregistrement et une copie des pouvoirs (pour le chef de délégation uniquement).

## 9. Remboursement de la taxe GST pour les touristes

Les voyageurs achetant des marchandises à Singapour auprès de détaillants participant au programme de remboursement de la taxe GST peuvent demander le remboursement de cette taxe si les marchandises sont exportées de Singapour via l'aéroport de Changi ou de Seletar dans les deux mois suivant la date d'achat. Les touristes remplissant ces conditions peuvent être remboursés par les détaillants ou par un organisme central de remboursement de la GST. Il existe actuellement deux organismes de ce type à Singapour, à savoir :



Global Refund Singapore Pte Ltd  
<http://www.globalrefund.com>



Premier Tax Free (Singapore) Pte Ltd  
<http://www.premiertaxfree.com>

Les commerces participant à ce programme affichent soit les logos ci-dessus, soit les mentions « TAX REFUND » et « TAX FREE SHOPPING ».

Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites suivants :

Douanes de Singapour :

<http://www.customs.gov.sg/leftNav/trav/Tourist+Refund+Scheme.htm>

Administration fiscale de Singapour :

<http://www.iras.gov.sg/irasHome/page04.aspx?id=2062>